



Pôle mobilités Aurillac

Inauguration

11 octobre 2022



Opération réalisée avec le soutien de :





Pôle mobilités Aurillac : les mobilités et le quartier de la Gare métamorphosés

Conduite par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, la création du Pôle mobilités d'Aurillac a répondu à la volonté d'anticiper et favoriser la mutation des mobilités et le développement durable. Ce projet a également transformé le quartier de la gare, revitalisé par un meilleur environnement urbain en lien avec l'amélioration des services dans ce secteur proche du cœur de ville. Les besoins et enjeux étaient multiples :

- faciliter le transport et la mobilité pour tous les usagers, selon le mode choisi et par « l'intermodalité » (articulation de plusieurs modes de transport) ;
- créer un carrefour entre les circulations urbaines et péri-urbaines ;
- intensifier les échanges entre les modes de transport au profit de la mobilité durable ;
- poursuivre les mesures prises par la CABA en faveur des modes plus économes en énergie (ex : navette électrique desservant le centre-ville) et optimisant la place des différents modes de transport dans la ville (ex : offre Vélo'Cab) ;
- favoriser l'usage des modes doux (marche, vélo) ;
- proposer des solutions innovantes autour du transport tant en matière d'énergie (bornes de recharge électriques), de covoiturage, d'applications numériques, de services (ex : Système Information Voyageurs, billetterie intermodale...).

Le Pôle mobilités Aurillac est aujourd'hui un carrefour qui associe les lignes ferroviaires et interrégionales de la SNCF, 25 lignes de cars périurbaines et régionales, les bus urbains et les transports individuels au travers des stationnements proposés (parking de la Gare, parc-relais) et des divers aménagements mis en œuvre (abris vélos, places de taxi, cheminement piétons...). La proposition à venir de services liés aux nouvelles mobilités tels l'autopartage, le covoiturage ou des bornes de recharge électrique a également été intégrée aux aménagements réalisés.

Le Pôle mobilités Aurillac devient peu à peu le véritable espace d'interconnexion entre les différentes mobilités, au service des habitants du territoire.



Tous les acteurs associés

La CABA, au titre de sa compétence en matière de transports et de mobilité, est devenue en 2015 maître d'ouvrage de cette opération d'envergure, co-construite avec de nombreux acteurs. Des temps d'étude, de travail et de concertation ont régulièrement réuni les partenaires institutionnels et techniques (Etat, Région, Département, SNCF, Fédération Nationale des Transports de Voyageurs, opérateurs de transports, ville d'Aurillac...) au travers du comité technique (COTECH), du comité de pilotage (COPIL) et de réunions techniques thématiques.

La CABA a également associé les riverains, commerçants, artisans et entreprises du quartier de la Gare, ainsi que les usagers de la mobilité au sens large. A cette fin, elle a proposé des ateliers de concertation, réunions publiques, questionnaires aux professionnels. L'objectif était de permettre les échanges sur ce projet, de recueillir les avis des usagers et d'anticiper le déroulement du chantier avec les habitants et les professionnels du quartier. Tout au long des travaux, un suivi a été réalisé avec eux.

Le chantier a démarré à l'été 2020 et doit s'achever au cours du 4^e trimestre 2022 avec la pose de la signalétique réalisée sous maîtrise d'ouvrage SNCF. Les nouveaux espaces et aménagements sont mis en service progressivement depuis le printemps 2022 (voir « Les grandes étapes du chantier »).



Pôle mobilités Aurillac : de nouveaux services

Aurillac, une ville à la campagne. C'est le fil rouge qui a guidé AtelierGeorges, maître d'œuvre aux côtés d'Ingérop, Noctiluca et Igetec, dans la conception du Pôle mobilités Aurillac, nouveau lieu de convergence, d'interconnexions, de correspondances entre les différents modes de transport, qui transforme le quartier de la Gare. Ce projet a ainsi été conçu comme un *parkway* alliant voies de circulation et aménagements paysagers.

Place Pierre Sémard

La place Pierre Sémard et le parvis de la gare se sont métamorphosés au fil des travaux. L'objectif était de créer une zone de flux apaisée. Le sol nivelé et les trottoirs élargis ont pour but de faciliter les déplacements et l'accessibilité des piétons. Les zones de circulation, de stationnement (voitures, deux-roues, vélos, taxi) et piétonnes sont délimitées par différents types de revêtement (enrobés, bétons et différents grains de béton) et des systèmes de plantation. Le stationnement longitudinal permet d'aérer l'espace au devant des commerces afin de créer un véritable dynamisme commercial dans ce quartier.

Parkway, parkings

A partir du rond-point de Lescudilliers la voie principale, dénommée rue Emilie et Germaine Tillion, emprunte depuis le 25 mai un nouvel itinéraire paysager entre le pied du talus et les voies ferroviaires. Sur 500 mètres, ce *parkway* se compose de 3 voies : 2 « motorisées » larges de 3 mètres chacune ; une voie verte de 4 mètres réservée aux usages piéton et cyclable pour encourager des mobilités plus respectueuses de l'environnement.

L'aménagement a été réalisé avec des enrobés, des bétons sablés, des revêtements et bordures de couleurs différentes pour matérialiser la signalisation et les usages, ainsi que des espaces végétalisés (cf ci-après).

Le Pôle mobilités Aurillac est également doté de 2 parkings où, dans un but d'optimisation des espaces disponibles, le stationnement est organisé en épi (marche arrière) :

- le parking de la Gare propose 158 places, dont 40 réservées aux agents de la SNCF ; il est doté d'un contrôle d'accès depuis septembre, le stationnement y reste gratuit à titre expérimental ;
- le parking-relais, dédié principalement aux usagers de la navette propose 201 places ; l'accès y est également contrôlé. Un ticket gratuit servant de titre d'accès à la navette est délivré à l'entrée.



Le paysage, l'histoire et le développement durable : parties intégrantes du projet

L'aménagement du Pôle mobilités et notamment l'ouverture du nouvel axe de circulation vers la gare a ouvert des perspectives inédites sur le Puy Courny, les toits du centre-ville d'Aurillac et les Monts du Cantal ; à l'inverse, en direction du sud, c'est l'horizon vallonné de la Châtaigneraie qui se dessine... Il est structuré par de nouveaux espaces végétalisés, réservoirs de biodiversité, qui relient le talus paysager au panorama alentour. Cette voie longe la pièce maîtresse du site, l'ancienne halle de marchandises Sernam qui, réhabilitée, abrite désormais la gare routière. Un bel hommage au passé ferroviaire de cet édifice transformé en un vaste espace ouvert sur son environnement

Les espaces paysagers associent le renouveau des mobilités à la prise en compte des enjeux écologiques et climatiques dans la transformation du quartier. Les plantations d'arbres, arbustes et plantes vivaces sont complétées par des zones prairiales en semis manuel, entretenues en régime de fauche tardive, afin de développer davantage la diversité végétale et animale de ces ensembles fleuris. En été, ce couvert herbacé permet de maintenir un microclimat plus frais au niveau du sol et d'alléger l'exposition de la terre « nue » aux fortes chaleurs, en défendant les substrats fertiles des phénomènes d'appauvrissement et assèchement. Avant la fauche annuelle en septembre, les équipes en charge de l'entretien effectuent des passages réguliers pour éradiquer manuellement les espèces envahissantes ou toxiques, tout en pratiquant un entretien des espaces verts ajusté et économe en eau, évitant les produits phytosanitaires.

Le parti d'aménagement allie la fonctionnalité du site avec son intégration paysagère, la végétalisation et l'utilisation de matériaux éco-certifiés. C'est le cas par exemple de « l'Urbalith » qui a été mis en œuvre pour les parkings par l'entreprise Colas dans le cadre d'un chantier pilote dans le Cantal. Ce revêtement perméable et recyclable est issu d'un mélange à froid, qui réduit les rejets de CO₂. L'aménagement global a intégré la gestion alternative des eaux pluviales par infiltration. Les énergies renouvelables ont aussi toute leur place avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle qui permettent une production de près de 100 kilowatts-crête.



La nouvelle gare routière

Implantée autour de l'ancienne halle Sernam, la gare routière accueille les usagers depuis le 11 juillet 2022. Structurée avec 13 quais, elle devient le véritable carrefour entre les différents réseaux de transport en commun : lignes périurbaines et navette centre-ville de Trans'cab, lignes régionales et TER SNCF.

Pour les **cars périurbains du réseau Trans'cab**, des emplacements sont réservés :

- côté impair au niveau des quais 1 et 3, pour les lignes E, H, I ;
- côté pair au niveau des quais 2 à 12, pour les lignes A, B, C, D, F, G, K, L, M

Ces 12 lignes périurbaines desservent les 25 communes de la CABA.

L'arrêt de départ et d'arrivée de la **navette centre-ville** est positionné en amont du quai 2. Elle est tournée vers le nouveau parking-relais situé en continuité de la gare routière (il remplace le parking de la place du 8 mai). L'itinéraire reste inchangé et dessert l'hôpital, le Square Gambetta, les Carmes et la gare routière. Le samedi, elle dessert spécialement le marché.

La nouvelle voie du Pôle mobilités reliant le rond-point de Lescudilliers à la gare porte désormais la dénomination "rue Emilie et Germaine Tillion", deux figures de la Résistance. Sur cette voie, un arrêt de bus "Pôle mobilités" est positionné en face de la gare routière. Il permet les correspondances avec les lignes 3 et 6 du réseau urbain.

Côté impair, les quais 5 et 7 sont attribués aux **cars interurbains de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**.

12 lignes interurbaines relient la gare routière à l'ensemble du département : Saint-Flour, Mauriac, Laroquebrou, Saint-Mamet, Maurs, Montsalvy, Marcolès, Pierrefort, Riom-ès-Montagnes, Saignes, Ydes (C01, C02, C03, C04, C05, C06, C11, C21, C32, C36, C37, C38).

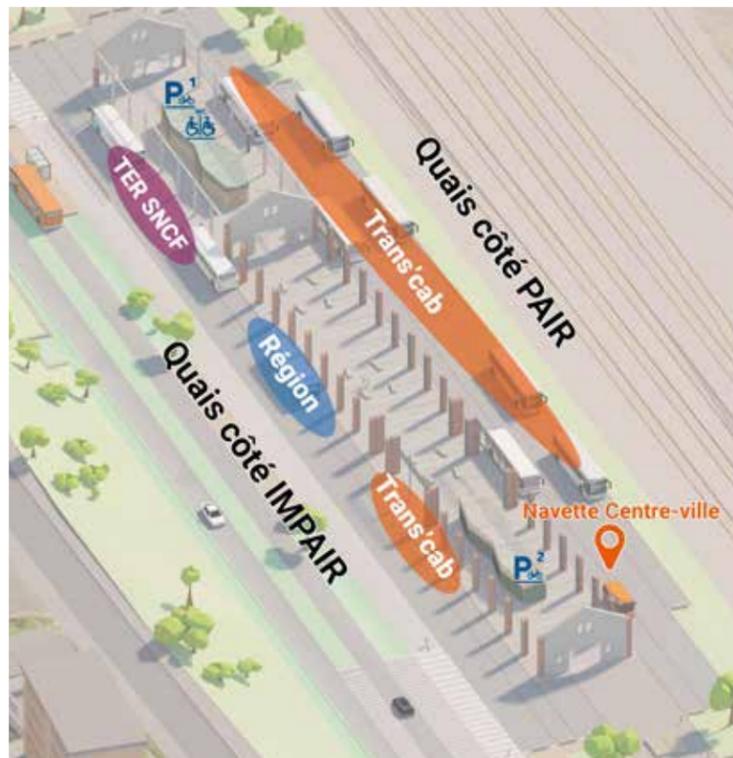
Une ligne opérée par la **Région Occitanie** dessert Mur-de-Barrez.

Pour les **TER de la SNCF**, l'arrêt situé en haut de l'avenue Milhaud a été transféré à la gare routière, aux quais 9 et 11. Les autocars réguliers sont à destination de Capdenac, Arvant et St-Denis-Près-Martel, respectivement en direction de Toulouse, Clermont-Ferrand et Brive-la-Gaillarde. Les autocars mis en place en substitution des trains lors de travaux se prendront également sur ces quais.

Autour de la halle, la circulation se fait à sens unique et les cars se positionnent latéralement pour prendre en charge les usagers. 5 écrans multimodaux, situés sous la halle (3 pour les cars Région et Trans'cab, et 2 pour les TER SNCF), 2 sur le parvis (1 pour les cars Région et Trans'cab et 1 pour les TER SNCF) et 1 dans la gare SNCF (pour les cars Région et Trans'cab), affichent les horaires et les quais dédiés pour chaque ligne.

Deux bornes de recharge USB (2 de plus prochainement) sont à disposition des usagers sous la halle où 12 grumes ont été installées afin de créer des espaces d'attente confortables. Un défibrillateur automatique externe (DAE) sera également positionné sous la halle.

Deux petits bâtiments en bois brûlé accueillent 2 boîtes à vélos sécurisés de 15 places chacun (sur abonnement) dont l'accès par code sera géré par le service stationnement de la Ville d'Aurillac. Des sanitaires publics, des locaux techniques, ainsi que la salle de repos pour les conducteurs y sont aussi aménagés.



Travaux connexes

La gare SNCF

Parallèlement à l'aménagement par la CABA du Pôle mobilités Aurillac, la SNCF a procédé à des travaux dans le but d'améliorer le confort, les services et l'accessibilité en gare. L'avancée du bâtiment voyageurs sur le parvis ainsi que la véranda de l'ancien buffet ont été démolis pour laisser place à une façade du XIX^e siècle et à un hall de 100 m² entièrement repensé et modernisé. Travaux réalisés :

- modernisation du bâtiment voyageurs > 1,2 M€ (75% Région, 25% Gare&Connexions)
- modernisation de l'espace de vente > 200 000 € (75% Région, 25% TER)
- mise à niveau de l'information dynamique en gare > 373 000 € (75% Région, 25% SNCF Mobilités)
- mise en accessibilité des quais > 1,3 M€ (75% Région, 25% Etat).

Les réseaux d'eau et d'assainissement

En amont du chantier, en septembre-décembre 2020, la CABA a réhabilité les réseaux d'eau et d'assainissement place Pierre Sépard et rue de la Gare :

- remplacement des anciennes canalisations d'eau potable par des conduites en fonte de diamètre 100 ;
- remplacement des conduites en béton du réseau d'assainissement par des canalisations en polypropylène de diamètre 315 à 630 ;
- remplacement des branchements.

Ces travaux ont représenté un coût de 430 000 € HT.

Aménagements de voiries

La Ville d'Aurillac a procédé à divers travaux d'aménagement de voiries en cohérence avec le PEI :

- rue de la Gare : mise en continuité de l'espace permettant l'accessibilité et le recueil des eaux de ruissellement pour la gestion des eaux pluviales (infiltration dans des noues et fosses d'arbres) ; mise en place d'une zone 30 ; réfection totale de la chaussée et des trottoirs ; nouvel éclairage public à LED ; plantation d'arbres et arbustes à partir du mois de novembre 2022. Coût : 338 200 € TTC (hors éclairage public) ; avenue Milhaud : création d'une piste cyclable uni-directionnelle dans le sens montant, mise en stationnement payant sens descendant, pour permettre le flux des transports en commun ; mise en place d'une zone 30 (projet d'aménagement définitif pour 2023) ;
- rue François Maynard : mise en sens unique montant ; stationnement positionné en chicane ; mise en place d'une zone 30 ; création d'un stop au carrefour avec la rue Laparra de Fieux (projet d'aménagement complet en 2023 /2024).

Les données clés du projet

Quoi ?

- lieu de convergence, d’interconnexions, de correspondances entre les différents modes de transport, accès à des modalités respectueuses de l’environnement
- nouvel espace public valorisant les friches ferroviaires

Où ?

- secteur de la Gare d’Aurillac (entre le Prisme et la place Pierre Sémard)
- acquisitions foncières entièrement réalisées par la CABA auprès des différentes entités de la SNCF, pour une surface d’environ 3 ha

Comment ?

Sur l’ensemble du PEI

- desserte réseaux de transport publics : TER SNCF, lignes interurbaines régionales (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie), réseau périurbain et urbain Trans'cab, navette centre-ville
- nouvelle voie "Emilie et Germaine Tillion" desservant l’ensemble du PEI (de l’avenue Milhaud au rond-point de Lescudilliers)
- voie verte (piétons et cyclistes, en cohérence avec les itinéraires du plan vélo de la Ville d’Aurillac)
- stationnement dédié aux vélos (arceaux et abris sécurisés)
- développement des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, bornes de recharge électrique...)
- création de nouveaux équipements de service (Points Information Voyageurs, sanitaires...)
- création d’une zone 30 depuis l’intersection de la rue de la Gare et de l’avenue Milhaud jusqu’au nouveau carrefour chemin de Conthe/Jean Moulin

Place Pierre Sémard et parvis de la gare

- extension du parvis
- 44 places de stationnement (courte durée, dépose-minute, PMR)
- 4 stationnements pour 2 roues motorisés
- arceaux vélos
- station taxi
- 2 aires d’autopartage identifiées pour une future mise à disposition du service

Parking de la Gare

- objectif 158 places de stationnement pour commerces, riverains, clientèle et agents SNCF (dont 4 destinées à accueillir des bornes de recharge électriques)
- modification de la passerelle piétonne existante

Gare routière

- 12 quais pour cars péri-urbains, inter-urbains (lignes régionales) et TER
- 1 quai navette électrique centre-ville
- 2 arrêts de bus urbains
- emplacements "dépose minute"
- 5 aires de stationnement pour cars
- 2 boxes sécurisés pour vélos de 15 places chacun
- locaux chauffeurs (salle de repos) et usagers (sanitaires, information voyageurs, billettique, espaces d’attente dotés de ports USB pour recharge tablette/smartphone...)

Parking relais

- 201 places de stationnement (dont 4 destinées à accueillir des bornes de recharge électrique)
- places réservées au co-voiturage (à venir)

Combien ?

- Le montant de l’opération s’élève à 12,76 M€ HT (15,31 M€ TTC), financés par la CABA avec les soutiens de :
- l’Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER Axe 8) > 1 718 000 €
 - la Région Auvergne-Rhône-Alpes> 1 518 300 € au titre de divers dispositifs (CPER, CAR, CAMV)
 - l’Etat > 1 135 689 € au titre de divers dispositifs (CPER, DSIL)
 - la Ville d’Aurillac > 1 000 000 €
 - le Département > 250 000 €
 - la SNCF > 125 000 €
 - le Syndicat Départemental d’Energies du Cantal > 108 000 €
 - la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts > 20 000 €

Les entreprises

Maître d’œuvre et ingénieries diverses

- AtelierGeorges, maître d’œuvre et architecte mandataire (Montreuil)
- INGEROP, maître d’œuvre co-traitant (Cébazat)
- NOCTILUCA, maître d’œuvre sous-traitant (Nantes)
- IGETEC, maître d’œuvre sous-traitant, ordonnance, pilotage et coordination (Aurillac)
- Dejante infra, maître d’œuvre éclairage public (sous maîtrise d’ouvrage SEMEL 15) (Naucelles)
- AREP, maître d’œuvre signalétique, sous maîtrise d’oeuvre SNCF (Paris)
- AB INGENIERIE, coordonnateur SPS (Aurillac)
- Bureau VERITAS, contrôleur technique (Aurillac)
- BURGEAP, contrôleur technique pollution (Lyon)
- GEOTEC, géotechnicien (Lyon)

Marchés de travaux : réalisation du Pôle mobilités

Lot démolition, déconstruction, désamiantage

- STAP15 (Naucelles)
- SADOURNY (Romagnat)

Lot requalification de la place Sémard et du parvis de la gare

- EUROVIA (Aurillac)
- EATP (Aurillac)
- SOLS LOIRE AUVERGNE (Andrézieux-Bouthéon)

Lot aménagement du parkway et de la rue Jean Moulin

- COLAS (Aurillac)
- MATIERE (Aurillac)
- SOLS LOIRE AUVERGNE (Andrézieux-Bouthéon)

Lot aménagement paysager et mobilier urbain sur-mesure

- BOIS ET PAYSAGE (Aurillac)

Marchés de travaux : éclairage public

sous Maîtrise d’ouvrage SEMEL 15

SAS CHAVIGNIER (Aurillac)

Marchés de travaux : aménagement de la halle

Lot désamiantage déplombage

- SADOURNY (Romagnat)

Lot démolition, gros oeuvre

- SOULIER (Aurillac)

Lot charpente bois et métal, mur à ossature bois, bardage

- RACINEO (Monistrol-sur-Loire)

Lot couverture

- ACC (Sansac-de-Marmiesse)

Lot menuiseries extérieures et intérieures

- VERGNE Menuiseries (Arpajon-sur-Cère)

Lot serrurerie

- VERNET (Arpajon-sur-Cère)

Lot cloisons sèches, plafonds, peinture

- SARL CANCE (Aurillac)

Lot carrelage faïence

- SARL FLOTTE (Aurillac)

Lot électricité, courants forts, courants faibles et chauffage

- SARL LAROUSSINIE (Lafeuillade-en-Vézie)

Lot photovoltaïque

- TUCOENERGIE (Clichy)

Lot plomberie, ventilation

- ETS LAVERGNE (Pléaux)

Lot nettoyage

- BATISSE NETTOYAGE (Aurillac)

Les grandes étapes du chantier



2016

Phase 1 : diagnostic
 Phase 2 : proposition de 2 scénarii d'aménagement
 Phase 3 : développement d'un scénario d'aménagement

1^{er} TRIMESTRE 2018

Marché de maîtrise d'œuvre attribué à ATELIERGEORGES / INGEROP / NOCTILUCA
 Réunions techniques thématiques : mobilité et intermodalité, urbanisme et projets connexes, circulation/stationnement/trafic, transport en commun, mobilités douces, voirie/espaces verts

2^e SEMESTRE 2018

Réunions techniques thématiques sur l'information voyageurs et la signalétique, l'électricité et les courants forts, les courants faibles et l'information multimodale, la dépollution et la géotechnique

JUILLET 2015

Création du comité technique (COTECH) et du comité de pilotage (COFIL) pour suivi et élaboration du projet.
 Lancement de l'étude de faisabilité et de programmation du Pôle mobilités.
 Choix de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage : SAFEGE.

2017

Phase 4 : formalisation du projet de PEI.
 Signature du protocole d'accord du "projet de pôle" entre les différents partenaires financiers.
 Rédaction du Programme fonctionnel et technique.
 Choix du maître d'œuvre

2^e TRIMESTRE 2018

Temps de concertation avec les riverains, commerçants, artisans et entreprises du quartier de la Gare avec les usagers de la mobilité au sens large.
 Présentation du 1^{er} rendu d'avant-projet en COTECH et COFIL en avril.
 Validation par le COFIL le 11 juin

1^{er} SEMESTRE 2019

Réunions techniques thématiques sur l'éclairage, la voirie, l'assainissement et le paysage.
 COTECH/COFIL : validation de la phase PRO en avril.

HIVER 2019

Elaboration du dossier de consultation des entreprises
 Temps de concertation complémentaire avec les commerçants et professionnels du quartier en préparation du chantier.
 Finalisation des acquisitions des terrains de la SNCF par la CABA.

2^e SEMESTRE 2020

Démolition de bâtiments après désamiantage sur la friche qui s'étend de l'ancien parking Sernam au chemin de Conthe, premiers terrassements et travaux de dépollution.
 Travaux préalables sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

PRINTEMPS 2019

Lancement du réaménagement du bâtiment voyageur par la SNCF (1 an de travaux)

2^e TRIMESTRE 2020

Lancement de la période de préparation du chantier

1^{er} SEMESTRE 2021

Parvis de la gare et place Pierre Sémard : terrassements, empierrement, création du bassin de rétention des eaux pluviales, réalisation des réseaux, fosses d'arbres, travaux annexes des concessionnaires, bétons, sablages, enrobés.
 Création du carrefour J. Moulin / chemin de Conthe
 Démarrage du chantier de la gare routière.

ÉTÉ 2021

Finalisation des aménagements de voirie au niveau de la place Pierre Sépard. Aménagement du parking relais, des abords de la gare routière et du parking de la gare

13

ÉTÉ 2021

Création de la nouvelle voirie, de la voie verte, début de transformation de la passerelle (positionnement escalier côté gare routière)

14

AUTOMNE 2021

Aménagement des espaces paysagers. Pose du mobilier urbain. Fabrication des ossatures des petits bâtiments en bois brûlé et polycarbonate pour la future gare routière.

15

HIVER 2021-2022

Finalisation des travaux de VRD, création de la voie d'accès pour les bus.

16

1^{er} SEMESTRE 2022

Végétalisation sur l'ensemble du site. Travaux de second œuvre du bâtiment de la gare routière (menuiserie, serrurerie, électricité, sols, peintures).

17

AVRIL 2022

Fin des travaux de transformation de la passerelle (mise en place de l'escalier définitif, habillage, glissière à vélo).

18

MAI 2022

Mise en place du revêtement "Urbalith" sur les parkings du Pôle mobilités

19

25 MAI 2022

Mise en service du nouvel itinéraire de circulation entre le Prisme et la gare, de la voie verte piétons/cyclistes, et du nouveau parking Gare.

20

11 JUILLET 2022

Mise en service de la gare routière sur le Pôle mobilités Aurillac et du parking relais.

21

4^e TRIMESTRE 2022

Fin des aménagements : peintures voiries, signalétique, contrôle d'accès et information multimodale

22

23

11 OCTOBRE 2022

Inauguration du Pôle mobilités Aurillac

Quartier de la gare

Au XIX^e siècle, un nouveau lieu de vie

Le 11 novembre 1866, la gare d'Aurillac était inaugurée, et avec elle naissait un nouveau lieu de vie. Depuis plus de 150 ans, le quartier évolue au fil de nouvelles activités et de nouvelles populations. Pour accompagner l'évolution des mobilités, au long cours ou du quotidien, et favoriser le développement de nouveaux modes de transport, la CABA a redessiné les lieux via la création du Pôle d'Exchange Intermodal. L'occasion de nous plonger dans l'histoire du quartier...



Entre 1900 et 1910 - © Archives départementales du Cantal, 2 FI 419



Vers 1900 - © Archives départementales du Cantal, 41 FI 907

Place Pierre Sépard

En 1866, elle est dénommée place de la Gare. Le quartier devient peu à peu le lieu d'activités nouvelles liées au chemin de fer : hôtels, restaurants, commerces de gros. A la demande des cheminots d'Aurillac, la place prendra en 1945 le nom de Pierre Sépard, secrétaire général de la fédération des cheminots.

Rue François Maynard (aussi orthographié Meynard)

Entre la place Sépard et le château Tremblant, ce prolongement de la rue de la gare est dénommé le 3 juin 1921.

La Gare

Le bâtiment voyageur classique et la verrière industrielle illustrent deux grands courants d'architecture qui s'opposent.

Le premier est construit en 1866. La fréquentation est telle qu'à partir de 1870, il connaîtra de nombreuses évolutions : agrandissements, réaménagements intérieurs, création d'une salle de buffet, ajout d'un auvent à l'entrée (démoli l'année dernière) et de marquises devant les ailes du bâtiment...

En 1909, une verrière vient abriter les voies et quais de voyageurs. Symbole de la révolution industrielle aux qualités tant esthétiques que pratiques, elle sera sauvée de la démolition dans les années 90 et rénovée.

Sur les 5 ha occupés par l'activité ferroviaire seront tour à tour construits puis démolis des ateliers, habitations, remises, dépôts, pompes et parcs à charbon... ainsi qu'une rotonde qui pouvait abriter 42 locomotives, le plus important dépôt du département.

Rues Zola / Hérault / Bastid

Reliant la gare à l'avenue du 4 septembre, la rue Delort devint Emile Zola le 29 juillet 1932, la rue Droite dite Garrigoux prit le nom de Jean Hérault le 18 juin 1903. Enfin la rue Raymond Bastid fut baptisée le 27 mars 1908.

Rue Laparra de Fieux

Le 3 juin 1921, cet axe très emprunté devient la rue Laparra de Fieux. Le 27 février 1922, décision sera prise de l'élargir.

Suivez le chantier du Pôle d'Exchange Intermodal sur caba.fr/pei

Rue de la Gare / Avenue du Général Milhaud

Pour permettre l'accès à la gare, deux nouvelles voies seront créées. La rue de la Gare relie la place de la Gare (actuelle place Pierre Sépard) et la route de Tulle (actuelle avenue de la République). Elle se lotira très vite.

Tracée dans les années 1758-1759, cette route de Tulle devient l'avenue de la Gare en 1866, axe privilégié reliant le chemin de fer au centre-ville, puis l'avenue de la République le 29 septembre 1886. Avenue aux maisons bourgeoises, elle est la promenade favorite des habitants et l'on pense qu'elle a vocation à devenir « les Champs-Élysées d'Aurillac ». Ce sera l'une des premières rues goudronnées de la ville.

Un autre accès à la place de la Gare, plus étroit, est possible depuis le faubourg des Carmes (actuelle rue



Vers 1918 - © Archives départementales du Cantal, 2 FI 425

des Carmes) via la toute nouvelle avenue du Général Milhaud. Ce chemin est surtout destiné aux habitants du quartier et aux voitures de roulage en destination des bourgs situés au sud-est d'Aurillac.

Rue Jean Moulin

Elle est ouverte le 26 septembre 1972 pour réduire les risques d'accidents au carrefour de Lescudilliers, favoriser l'implantation d'un marché de gros, supprimer une partie du chemin de Conthe et ouvrir une nouvelle voie entre la rue Laparra de Fieux et le boulevard extérieur.



Vers 1910 - © Archives départementales du Cantal, 41 FI 896

La passerelle

Après la guerre de 14-18, Aurillac connaît une prospérité étonnante : industries à la main d'œuvre abondante, commerce florissant. L'exode rural vient grossir la ville, et des lotissements se créent.

A cette époque, la gare est la zone d'attraction, départ des trains et des cars. De son côté, le quartier du Cayla s'agrandit. Ces deux quartiers comptent les usines les plus importantes de la ville et leurs personnels sont les meilleurs clients de la compagnie de chemin de fer.



15/10/1996 - © Archives départementales du Cantal, 52 NUM 428-432

La population prend alors l'habitude de traverser les voies ferrées pour se rendre d'un quartier à l'autre. Une habitude dangereuse : dans les années 30, il est envisagé la construction d'un mur pour l'interdire. D'autre part, la nécessité d'une passerelle se dessine. Le Conseil Municipal expose alors le projet à la Compagnie d'Orléans. Elle sera construite... en 1996 !



Vers 1910 - © Archives départementales du Cantal, 41 FI 177

Rue du Cayla

C'est à l'origine un hameau avec un grand domaine qui disparaît après la Première Guerre mondiale. Dans les années 20, les terrains commencent à se lotir, donnant naissance au quartier du Cayla.

Sources :

Cet article se nourrit des importantes recherches menées par Mme Claude Grimmer, publiées dans son ouvrage de référence *Histoire des rues d'Aurillac*, ed. De Borée, 2008. L'auteur a tout récemment publié aux éditions Fayard son nouveau livre *Le Duc de Nevers - Prince européen sous Louis XIII*.

11 novembre 1866 - Quand on inaugurerait la gare d'Aurillac, article de Michel Leymarie dans la « Revue de la Haute-Auvergne » de janvier-juin 1967 publiée par la Sociétés des lettres, sciences et arts « La Haute-Auvergne ».



Informations utiles



Point info/vente : Gare SNCF Place P. Sémard
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 12h20
à 17h10 / samedi de 8h35 à 13h30 / dimanche et
jours fériés de 8h40 à 12h et de 13h à 17h10

Allo TER : 
info trafic, horaires, billets
du lundi au vendredi de 7h à 19h / le samedi de 8h à 13h
www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes.fr



Allo TER : 
info trafic, horaires, billets
du lundi au vendredi de 7h à 19h / le samedi de 8h à 13h
www.auvergnerhonealpes.fr/cars

Transport interurbain du Cantal
Allo : 04 26 73 33 60
www.auvergnerhonealpes.fr/interurbaincantal



Allo : 0806 800 350 - num vert appel gratuit
www.lio.laregion.fr



Agence commerciale
3 avenue Gambetta
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
samedi de 9h à 12h30

Allo : 04 71 48 53 00
www.stabus.fr

Transports publics du Bassin d'Aurillac



Calculs d'itinéraire, informations et boutique en ligne
sur tous les réseaux partenaires
www.oura.com



Parking gare, parking relais, boxes vélos :
Service stationnement

Local du Gravier, Cours Monthyon.
du lundi au samedi de 8h à 19h

Allo : 04 71 48 19 83
www.aurillac.fr